Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 123 (1978)
Heft: 11

Artikel: État démocratique et défense nationale
Autor: Chevallaz, Georges-André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344182

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Etat démocratique et défense nationale

Discours de M. Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral, prononcé le 22 février 1978 devant le Groupement lausannois de la Société vaudoise des officiers

«Quand le destin, depuis des années, a surélevé deux peuples, quand il leur a ouvert le même avenir d'inventions et d'omnipotence... quand, par leurs architectes, leurs poètes, leurs teinturiers, il leur a donné à chacun un royaume opposé de volumes, de sons et de nuances, quand il leur a fait inventer le toit en charpente troyen et la voûte thébaine, le rouge phrygien et l'indigo grec, l'univers sait bien qu'il n'entend pas préparer ainsi aux hommes deux chemins de couleur et d'épanouissement, mais se ménager son festival, le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaine qui seules rassurent les dieux. C'est de la petite politique, j'en conviens: ... c'est couramment celle du destin.»

Ces propos désabusés de Giraudoux, dans sa «Guerre de Troie» me serviront d'introduction: les conflits peuvent changer de prétexte, de forme, de moyens et d'ampleur. Ils sont hélas dans la nature des choses ou plutôt dans la nature des hommes. Il n'est pas de philosophie, de doctrine ni de religion en son essence pacifique, voire pacifiste, qui n'ait armé des bras et fait lever l'épée. Et les chrétiens que nous sommes doivent modestement reconnaître qu'ils ont, au cours de l'histoire, peut-être plus souvent que d'autres passé du bâton du pèlerin à l'épée du conquérant quand ils ne se faisaient pas la guerre entre eux au nom des Evangiles ou de la Trinité. C'est une triste constatation. Elle ne doit pas décourager de tout tenter pour dissuader la guerre. On peut en suspendre la menace mais on n'en peut lever l'hypothèque. Il n'est pas de peuple libre qui n'ait, dans son histoire, dû prêter résistance et qui ne doive s'attendre et se préparer à lutter encore pour la défense de sa liberté.

L'Etat démocratique est-il innocent de la guerre? Est-il une garantie contre la guerre? Est-il en mesure de la conduire et d'organiser sa résistance?

A priori, on aurait tendance à préjuger d'une certaine incompatibilité entre la démocratie et la guerre. Et ce préjugé remonte haut dans l'histoire. On connaît l'antagonisme classique de Sparte, communauté hiérarchisée et militarisée, et d'Athènes, où l'assemblée du peuple délibère librement, où fleurissent les arts et les lettres, donc, en principe, le goût de la paix. Or c'est Athènes, qui a fait ses preuves militaires contre le roi des Perses, qui sera, parmi les cités grecques, l'Etat expansionniste, l'Etat prétendant à l'hégémonie, groupant les autres cités dans la Ligue de Délos, en faisant un marché commun, imposant aux autres la constitution démocratique athénienne, colonisant en mer Egée et en mer Noire. Tandis qu'en face, Sparte demeure avec ténacité le défenseur de l'autonomie des cités helléniques. Le vent de la guerre souffle plus facilement sur l'agora d'Athènes, quand Périclès est à la tribune, que sur les trente membres du Conseil des Anciens de Sparte dont les soixante ans passés sont un gage de sagesse, de prudence, en même temps que de respect des traditions et des hiérarchies. «Le contraste classique d'Athènes et de Sparte», constate Raymond Aron, «nous rappelle que l'agressivité d'une unité politique constituée n'est pas proportionnelle à la rigueur de l'ordre militaire ou du mode de gouvernement.» Le rhumatisme des vieux généraux qui dirigent les Etats militarisés les détourne du champ de bataille.

L'illusion de la démocratie pacifique par essence brille au XVIIIe siècle d'un éclat tout particulier. Bien que son *Contrat social* soit un tissu de contradictions et qu'il puisse justifier les pires dictatures des temps modernes, Jean-Jacques Rousseau pose le principe — comme il l'a fait pour l'homme — que la démocratie est bonne par nature. La volonté générale ne peut se tromper: «De lui-même le peuple veut toujours le bien.»

Il en résultera, pour les hommes de la Révolution, que la démocratie est indissolublement liée à la paix. La guerre avait été, au XVIIIe siècle, un jeu d'échecs pour princes désabusés, se volant des provinces à grand renfort de mercenaires. Le peuple, bon, ne pouvait vouloir la guerre.

«La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes... elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple...» Cette proclamation de l'Assemblée nationale, le 20 mai 1790, devait ouvrir une ère nouvelle démocratique et pacifique.

Deux ans plus tard, l'Assemblée législative décrétait la guerre contre l'Autriche, ouvrant le carrousel guerrier le plus gigantesque qu'eût connu l'Europe jusqu'alors. Un élément nouveau est intervenu dans le conditionnement guerrier. Ce n'est plus l'intrigue de cour ou d'alcôve, ou cela ne l'est plus seulement: l'opinion commence à peser, ou du moins ce que l'on appelle encore l'opinion, c'est-à-dire la presse, les comités politiques, les manifestations de la rue qui — rarement spontanées et gratuites, il est vrai, souvent suscitées, voire financées — pesant d'un poids nouveau dans les déterminations de la politique étrangère en font une politique «nationale». L'armée ne se bat plus pour un roi, mais pour une communauté, pour ce que représente cette communauté, en patrimoine commun, en solidarité de conditions, en liberté, si ambiguë que soit cette notion. «Ce qui animait maintenant l'armée», constate un historien français, «c'était la fierté nouvelle d'un héroïsme offert et demandé à tous les citoyens, la griserie des masses solidaires, l'orgueil et la liberté à porter aux esclaves.»

C'est pourquoi Goethe pouvait constater, au soir de la bataille de Valmy — où l'armée révolutionnaire avait battu les régiments traditionnels de la Prusse — que, «de ce jour commençait une ère nouvelle de l'histoire du monde».

La nation s'incarnait en force de masse. La guerre devenait démocratique, si l'on peut dire. Elle n'était plus le jeu d'échecs de mercenaires, mais une guerre nationale, une guerre mobilisant — tant du côté de la France que de ses adversaires — toutes les forces du pays. On se souvient du célèbre décret de la Convention du 23 août 1793 décrétant la réquisition générale.

«Les jeunes iront au combat. Les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie», et pour la propagande des mass media:

«Les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République.»

Et cette guerre, guerre de défense de la Révolution à son début, guerre de prosélytisme révolutionnaire, puis guerre de conquête et de domination classique, provoquera, à son tour, dans les Etats qui subiront la défaite, le réveil national, le patriotisme de défense, la guerre sainte de l'Espagne, le maquis d'Andréas Hofer au Tyrol, la terre brûlée et le déchaînement des guérillas de la Russie impériale contre Napoléon, comme plus tard de la Russie soviétique contre Hitler.

De par l'agressivité de la Révolution française et de l'Empire, les nationalismes européens se concrétisent, s'échauffent, s'intoxiquent, préparant une ample provision de conflagrations pour les deux siècles à venir.

Sans doute la guerre de 1870, celle de 1914 et celle de 1939 ne peuvent-elles être imputées aux Etats démocratiques, même si, sans trop pousser le paradoxe, on considère Adolf Hitler comme l'élu du suffrage universel, un suffrage universel aussitôt domestiqué, mis en rangs de quatre et drillé au pas cadencé des plébiscites unanimes. Mais on relèvera que la plus grande partie des conquêtes coloniales du XIXe et du début du XXe ont été assumées par des Etats démocratiques. Et c'est encore la Quatrième République française, MRP et socialiste, qui s'est obstinée, à contre-courant d'une évolution inévitable, à maintenir les derniers éléments de la France coloniale, s'est usée dans les guerres d'Indochine et d'Algérie avant que de Gaulle ne l'en déloge et avant que la démocratie américaine, pourtant anticolonialiste d'origine et de principe, ne s'enferre à son tour dans les maquis du Vietnam pour y subir la plus lourde des défaites.

Et pour parler de notre pays, c'est bien souvent par assentiment collectif et poussée populaire que les petites démocraties paysannes des Waldstaetten, ou les républiques urbaines, prenaient, au printemps, le chemin de l'aventure italienne ou bourguignonne, histoire de se détendre les muscles, de se donner de l'air et de remplir ses poches. La conquête du Pays de Vaud, en 1536, fut consentie en référendum par les communautés alliées de la Ville de Berne.

La démocratie, si elle est, par définition, le régime le plus juste puisqu'elle donne à chacun ses droits et sa responsabilité civique, n'est pas du tout, par essence, un régime pacifique, pas plus qu'elle ne pratique, pour elle-même, par essence, la parfaite justice et la plus généreuse tolérance. Elle est, au fond, ce qu'on la fait.

Et l'on peut appliquer à d'autres démocraties ce que Raymond Aron dit de la démocratie américaine: «Une société de philosophie libérale, telle la société américaine, n'exalte pas la guerre pour elle-même, elle est pacifiste par principe, mais elle sera éventuellement impulsive, coléreuse, elle ira jusqu'au bout de la victoire après avoir par négligence invité pour ainsi dire l'agression.»

Si la démocratie, donc, peut être, à l'occasion, guerrière, autant qu'un autre régime, est-elle adaptée à la conduite de la guerre? Sans doute n'y paraît-elle pas douée par nature. Machiavel, pourtant, soutient qu'«un peuple est plus prudent, plus constant et meilleur juge que le prince auquel il a lui-même prodigué ses conseils. Mais si l'on veut savoir d'où naît le préjugé défavorable à la démocratie, généralement répandu, c'est que tout le monde a la liberté d'en dire le plus grand mal, même au moment où le peuple gouverne, au lieu que ce n'est qu'avec la plus grande circonspection et en tremblant qu'on parle mal d'un prince.»

Montesquieu estime que «le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité, mais qu'il n'est pas apte à gérer lui-même. Quelquefois avec 100000 bras il renverse tout. Quelquefois avec 100000 pieds, il est plus lent que les insectes. Or il faut que les affaires aillent d'un certain mouvement qui ne soit ni trop lent, ni trop vite.»

Et même Jean-Jacques Rousseau, dans son *Contrat social*, apporte plus d'eau au moulin de la démocratie autoritaire à la manière des démocraties populaires — qui n'est en tout cas pas démocratique même si elle prétend incarner la volonté du peuple — qu'il n'en apporte à la démocratie que nous nous efforçons de pratiquer: «S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes...» «Je n'ai jamais, dit-il ailleurs, approuvé le gouvernement démocratique.»

Il ne manque pourtant pas, à travers l'histoire, d'Etats démocratiques qui ont fort bien conçu, fort bien préparé et fort bien conduit leur défense, voire leurs conquêtes. Sans évoquer à nouveau Athènes, ou l'empire conquis par la République romaine — il est vrai de moins en moins démocratique au fur et à mesure que l'empire s'étendait — les vieilles républiques confédérées — dont la qualité démocratique fut, il est vrai, relative — n'ont pas trop mal conduit leur défense ou même

leurs expéditions offensives, pas plus mal d'ailleurs que notre démocratie référendaire, au regard de tout ce qui nous entoure, ne conduit ses affaires d'aujourd'hui. Et pourtant quels prodiges de diplomatie, de vertu et de conciliation fallait-il développer entre ces cantons arc-boutés sur leur autonomie, intraitables sur leurs droits, âpres à leur part au butin et, dans les cantons, l'animosité sourde entre ces notables hantés de la crainte que l'un d'eux pût s'élever une coudée au-dessus des autres. Car aucun peuple n'a été jamais plus allergique que les Suisses au gouvernement d'un seul homme, plus jaloux de toute autorité: exécutifs collégiaux, alternance rapide des landammans, des avoyers et des présidents de la Confédération, généraux à court terme vite confinés aux fêtes de tir et au portrait dans les auberges de campagne.

Dans l'histoire récente, on trouvera des exemples de démocraties prêtant résistance efficace comme des démocraties incapables de résister au choc d'une puissance autoritaire. C'est moins une question d'essence qu'un problème de cohésion et de cohérence intérieure. Les démocraties occidentales ont, en 1914-1918, l'Amérique aidant, parfaitement contenu l'agression des Empires centraux. Des alliés d'alors, c'est l'Empire du tsar autocrate qui, par détérioration interne, a été le moins capable de résistance. La France a arrêté net l'invasion, tenu bon dans l'interminable guerre d'usure des tranchées, jusqu'au moment où l'apport britannique, et, surtout, américain est venu plus que compenser l'effondrement de l'Empire russe.

Les démocraties doivent, en revanche, être appréciées plus sévèrement dans la perspective de la Deuxième Guerre mondiale.

Elles sont, dès l'élaboration de la paix, divisées. La France de la Chambre élue en 1919, la «Chambre bleu horizon», de la couleur de l'uniforme d'alors, entend que l'Allemagne, privée de toute colonie, désarmée durablement sous contrôle, paie l'intégralité des réparations de guerre. Le Président américain Wilson — les Empires centraux abattus — souhaite une réconciliation générale dans le cadre d'une organisation mondiale des nations. Mais, soit déception de l'attitude des Européens, soit réflexe d'isolationnisme — dans un égoïsme compréhensible — les Etats-Unis ne ratifieront pas la Paix de Versailles et n'entreront pas dans la Société des Nations. Mais la France et la Grande-Bretagne ne pourront, divisées et se jouant tous les mauvais tours possibles, exercer un leadership politique ni la moindre coordina-

tion entre les économies disparates de l'Europe, reconstruite en un puzzle de nations nouvelles, juxtaposées sur les débris de l'Empire autrichien.

Les démocraties — en proie à leurs difficultés et à leurs divisions intérieures — ne maîtriseront pas la crise économique des années 30. Elles auront, face à la montée hitlérienne, des politiques contradictoires, déclamatoires dans les termes, irrésolues dans l'action. La Grande-Bretagne est impressionnée par les mouvements pacifistes à usage interne, les pétitions pour la paix qui paralysent toute fermeté diplomatique et toute préparation militaire. La France, sur le plan de sa défense, vit dans la fausse sécurité d'une ligne Maginot héritée de la guerre des tranchées: on prépare bien souvent la guerre passée. Elle connaît les divisions politiques, l'instabilité des gouvernements. L'avènement du Front populaire en 1936, quoi qu'il en soit de ses motivations sociales, n'apporte pas plus de clarté dans sa politique extérieure, qui ne choisit pas entre son pacifisme de principe et la défense des démocraties, qui ne tire pas d'un antifascisme de discours, de cortèges et de banderoles, les conséquences nécessaires que serait une politique de préparation militaire et de fermeté diplomatique face à la montée des périls totalitaires.

Les démocraties, en 1914, dans leur cohérence interne, l'avaient emporté sur les Empires centraux aux structures sociales dépassées, à l'appareil militaire traditionnel et hiératique. Elles ont bien failli disparaître en 1940, n'ayant pas maîtrisé leurs divisions internes, leur irrésolution et leur manque de cohésion devant l'impétuosité et la brutalité sans scrupule d'un régime autoritaire tout neuf, intégrant la technique motorisée et l'appareil radiophonique, rejetant aussi bien les structures vermoulues de la tradition impériale que les scrupules et les irrésolutions honnêtes de la démocratie weimarienne, portant à son plus haut degré la notion de guerre totale et d'engagement de toute la nation qu'avaient, imprudemment, énoncée les conventionnels français de 1793.

Difficultés économiques mal maîtrisées, antagonismes sociaux, instabilité politique, contradictions de l'information dans sa diversité, irrésolution dans l'action gouvernementale: les démocraties, tributaires largement de leur opinion, sont plus sensibles à ces facteurs, plus vulnérables à ces émotions, plus impressionnables et plus fragiles que les

Etats où le pouvoir restreint, oligarchique ou dictatorial, tient en mains fermes l'information, la manipule au service exclusif de ses objectifs, maîtrise ainsi à son gré l'opinion.

Sur quel échiquier européen et international se situe actuellement notre pays? «Avant dix ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque», a prophétisé avec quelque anticipation Napoléon dans ses méditations de Sainte-Hélène.

L'Europe, c'est, matériellement, par les ressources naturelles, peu de chose. Un promontoire étriqué, découpé, désarticulé terminant le continent asiatique. A peine sept pour cent des terres émergées, si l'on va jusqu'à l'Oural. Douze pour cent de la population mondiale, sans la Russie soviétique. Moins de un pour cent de la production mondiale de pétrole.

Mais l'Europe — prise dans le sens restreint de l'Europe occidentale — c'est aussi, économiquement, par addition des activités, de la production et des échanges, une concentration privilégiée. C'est — abstraction faite des échanges intra-européens — entre le tiers et le 40 pour cent du commerce mondial, 22 pour cent de la production de l'acier. C'est, après les Etats-Unis, le produit national brut le plus élevé des grandes régions du monde, la prospérité la plus largement répartie, même si l'on tient compte des inégalités considérables entre l'Europe centrale et les Etats méridionaux.

L'Europe, c'est surtout un lourd patrimoine historique. Sans détenir — il s'en faut — le monopole qualitatif de la civilisation, elle en a été, au moins quantitativement, le centre le plus actif et la source principale. Elle a, entre le XVIIe et le XXe siècle, plus particulièrement à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe, tenu le monde entre ses mains, par la colonisation directe et indirecte, par sa puissance financière et militaire. Elle y a distribué, sans discernement, les instruments du progrès matériel, les armes, les apparences du système politique, les idées propres à nourrir l'émancipation de mille nationalismes.

Ce patrimoine historique représente-t-il aujourd'hui davantage qu'une nostalgie décourageante parce que le contraste est trop grand entre la grandeur de naguère et l'impuissance politique et militaire d'aujourd'hui?

Les conditions de la démobilisation coloniale, dégagement délibéré ou libération par la force, l'échec des quelques velléités de reprendre l'initiative, comme à Suez en 1956, vite bloquées par l'intervention des super-puissances, accentuent ce contraste et ce constat d'impuissance de l'Europe. Cela d'autant que les Etats-Unis voient leur propre supériorité fortement contestée. S'ils n'ont pas toujours été l'allié inconditionnel de l'Europe, ils l'ont au moins aidée à se relever par le plan Marshall en même temps qu'ils imposaient, par la fermeté de la doctrine Truman, un coup d'arrêt à l'expansion politico-militaire de la deuxième super-puissance. Or ces Etats-Unis, placés, sans l'avoir particulièrement voulu, au premier rang des puissances mondiales, par leur activité économique, par leur potentiel militaire, maritime, stratosphérique et nucléaire voient leur hégémonie systématiquement mise en cause. Par leur défaite au Vietnam. A la fois par leurs méthodes et leurs échecs sur nombre de théâtres d'opération du Tiers-Monde. Par la coalition majoritaire des pays du Tiers-Monde et des Etats socialistes qui se dégage presque automatiquement des débats des institutions internationales. Enfin l'on ne saurait minimiser la crise de confiance intérieure d'un Etat démocratique comme les Etats-Unis, plutôt porté par nature à un isolationnisme pacifique, investi en un quart de siècle d'une puissance hégémonique sans en avoir la vocation ni les traditions, ni toujours les instruments de direction, ni nécessairement les hommes aptes à les conduire avec la continuité et la fermeté indispensables.

Certes les deux autres super-grands — d'ailleurs peu portés entre eux à la coopération et à la solidarité socialistes — connaissent aussi les incertitudes du destin, l'arbitraire du pouvoir personnel, les oppositions intérieures et les résistances au-dehors.

On ne saurait donc s'abandonner ou se résigner — malgré l'effrayante bipolarité du potentiel nucléaire, malgré Yalta et ses suites — à ce déterminisme, à ce fatalisme d'un monde inévitablement partagé entre deux empires, ou attendant que l'un des deux l'emporte pour établir sa domination incontestée sur le premier Etat universel. «Deux empires se partagent le monde», écrivait déjà au XVIIIe siècle le philosophe Grimm à la grande Catherine de Russie, «la Russie à l'Est et l'Amérique à l'Ouest. Et nous les peuples compris entre les deux serons

trop déconsidérés, nous aurons sombré trop bas pour savoir, sauf à travers une tradition vague et incohérente, ce que nous avons été.»

Nous n'en sommes pas là. L'histoire ne condamne à aucun déterminisme, malgré toutes les apparences de force. Elle laisse toujours sa chance à la liberté. Tous les insuccès, tous les échecs, toutes les défaites ne sauraient prévaloir contre un espoir sans cesse renaissant, contre la volonté de vivre d'un peuple.

En 1940, Hitler avait fait le monde pour mille ans. Israël a été effacé vingt fois de trois mille ans d'histoire.

Les menaces pesant sur l'Europe sont de natures diverses. Distinguons d'abord *l'agression de l'extérieur* dans le cadre d'un conflit mondial. Tout est possible et ce ne sont pas les études scientifiques de polémologie qui rendront la guerre impensable. Mais ce ne sont pas non plus les hypothèses de science-fiction sur un déferlement atomique à quatre mains qui paraissent les plus probables. Le risque de représailles — à l'échelle d'un conflit mondial — semble assez apocalyptique pour être dissuasif. Mais l'extrême concentration des potentiels de destruction et des pouvoirs n'exclut pas le coup de folie ou l'imprudence déclenchant les réactions en chaîne.

Une invasion classique venant du froid, n'a, en dépit du déséquilibre de forces terrestres, guère plus de probabilité qu'un débarquement américain, dans les conditions actuelles. Quel intérêt, en effet, pourrait trouver un envahisseur à occuper à grands frais et à l'encontre d'une forte résistance intérieure une Europe occidentale qui n'a sans doute, elle-même, ni la volonté ni les moyens d'une opération offensive en direction de l'Est, pas plus que d'une invraisemblable aventure outre-mer?

Une intervention extérieure, à notre avis, de part ou d'autre, ne pourrait provenir pour l'Europe que d'une détérioration intérieure.

Cette détérioration, hypothèse plausible, peut se présenter sous des modalités diverses, combinables, complémentaires, s'accélérant par actions réciproques.

La détérioration économique, d'abord, peut se contenter de n'être que relative. On mesurera moins l'énorme écart qui sépare les conditions de travail et de rétribution des pays prospères d'Europe occidentale et celles de pays moins favorisés proches ou lointains, que les inconvénients d'un ralentissement de la conjoncture nationale, fût-il de

faible amplitude. La croissance — l'amélioration continue du niveau de vie — a agi comme une drogue dont il est difficile de se libérer pour accepter ce qui paraît une nécessité: la modération dans le développement, le souci de ménager les ressources énergétiques, la préoccupation de mettre fin à trop de gaspillages dans les pays favorisés, dont nous sommes avec la plupart de nos voisins.

Mais s'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux, il est probablement plus facile aux peuples pauvres de supporter leur misère qu'aux peuples riches d'accepter une modération de leur croissance, cela surtout si cette modération ne frappe pas d'abord et surtout les classes sociales les plus privilégiées.

On doit, à cet égard, s'inquiéter de voir les difficultés de l'Europe — et des Etats-Unis — à coordonner leurs politiques économique, monétaire, énergétique et sociale, à maîtriser le chômage, à atténuer les décalages intérieurs et les écarts considérables entre les Etats se réclamant d'un même système économique et politique. Or l'Europe occidentale où prévalent la liberté d'expression et la pluralité des partis est particulièrement, spectaculairement sensible à l'effet des fluctuations économiques.

Est-ce à dire, comme Napoléon le disait à Las Cases, que «l'Europe ne formera bientôt plus que deux partis ennemis: on ne s'y divisera plus par peuples et par territoires, mais par couleurs et par opinions»?

Cela serait aller vite en besogne: le clivage classique entre gauche et droite qui s'est accentué dans le ralentissement économique est encore loin d'un climat d'affrontement violent.

En revanche, on ne saurait prendre à la légère les explosions sporadiques de violence irrationnelle, de droite ou de gauche s'il est possible de les situer, les grèves sauvages, les coups de main, les attentats, qui échappent en certains pays aussi bien au contrôle des forces d'opposition traditionnelles et aux syndicats qu'elles débordent la police de l'Etat. Bien que nous n'ayons nulle part établi la Cité de Dieu sur la terre ni le Royaume de la Justice parfaite, l'explication en paraît moins un impératif de misère économique de flagrante injustice ou d'oppression que le déchaînement d'un potentiel de violence en soi, une réaction moins rationnelle que physiologique, instinctive, atavique contre

un destin trop organisé, une société trop conformiste en son confort. «Je finis par trouver sacré le désordre de mon esprit» dit le Rimbaud révolté du «Bateau ivre», avant de «regretter l'Europe aux anciens parapets» et de finir tristement dans le trafic d'armes.

En particulier l'action violente, totalitaire de petits groupes terroristes moins prolétaires de condition, que bourgeois d'origine et intellectuels de formation — ou de déformation — de filles de famille troquant la raquette de tennis contre la mitraillette, le thé de grand-maman contre le cocktail Molotov, le flirt contre le fanatisme, pose le problème de la vulnérabilité de l'Etat démocratique dans la civilisation ultra-technique.

Cette action violente — et sa puissance de détérioration — révèle sinon que «la troisième Guerre mondiale est déjà commencée», pour reprendre le titre de Jacques Bergier, du moins une nouvelle virtualité, une nouvelle dimension de la guerre, une nouvelle nécessité de la défense nationale. Peu importe que le mouvement soit autochtone ou importé, relié à une chaîne mondiale assez évidente. Il est bien évident qu'un adversaire éventuel pourrait attendre autant, en engagement préalable, d'une action intérieure conduite par un petit nombre d'hommes, minutieusement organisée, frappant les points névralgiques, que du déploiement spectaculaire de forces classiques sur les frontières historiques. Et cette action violente comporte un autre danger: dans le ressentiment violent contre ce qui est arrivé, dans l'angoisse de ce qui peut arriver, le danger d'une détérioration de la liberté, qui, de la recherche de quelques criminels, dégénérerait en chasse aux sorcières, en suspicion générale, à l'autodestruction de la liberté.

La Suisse est dans l'Europe. Elle vit en référence à l'Europe, bien qu'elle ait pu, délibérément, rester en dehors des deux grands conflits. Elle n'est pas providentiellement immunisée. Quelle doit être sa réflexion dans les incertitudes et les menaces du temps?

Il est bien évident que notre défense nationale ne peut négliger aucune des éventualités de conflit. Or la défense ne s'improvise pas en génération spontanée au moment du danger. Elle se prépare. Elle se paie en sacrifice de temps et en impôts, qui demeurent d'ailleurs les plus bas de l'Europe. Il faut donc accorder l'attention, le temps et les crédits nécessaires à la défense classique solidement articulée sur les points forts du terrain, mais disposant, sur le plan tactique, de

la mobilité nécessaire à une défense active. Il en va de même de la protection de la population en abris et en organismes d'intervention.

Les deux pour cent du produit national que nous consacrons à la préparation de notre défense sont certes, même si nous mettons en compte le haut niveau de ce produit national, un minimum en comparaison des efforts consacrés à l'armée soit par les pays de l'OTAN, soit par ceux du pacte de Varsovie, soit par des pays neutres comme la Suède ou la Yougoslavie. Cette relative modicité des moyens financiers doit être compensée par une volonté d'engagement plus forte, une volonté de défense générale qui ne se laisse pas entamer par les sophismes et les multiples prétextes au refus de servir. Cette nécessité d'une cohésion dans la volonté de défense met en relief le rôle des cadres, particulièrement au contact, du sous-officier au commandant de compagnie et au commandant de bataillon. Un rôle d'entraîneur, payant d'exemple, exigeant de lui-même pour exiger des autres. Car les concessions faites en son temps sur les problèmes de forme ne réduisent en rien les exigences sur le fond et sur la discipline essentielle, qui seules donnent à la troupe la conviction de l'utilité de sa formation et de son efficacité. On ne saurait convaincre et entraîner en s'excusant de commander.

Mais la cohésion de l'armée est elle-même conditionnée par la cohésion du pays, par la certitude qu'il a quelque chose à défendre qui vaut d'être défendu.

Ce quelque chose, c'est sans doute un niveau de prospérité et une répartition aussi large que possible de cette prospérité. Mais je doute fort, soit dit entre parenthèses, que l'attachement au pays passe par l'indice du produit national brut, fût-il, après celui du Koweit, le plus haut du monde.

L'attachement au pays, la volonté de le maintenir libre, passe plutôt par la certitude d'appartenir à une communauté où l'on vit au coude à coude, où l'on est solidaire. Notre solidarité, il faut le dire, sans être pour autant modèle, est d'une essence particulière et notre cohésion n'est pas celle des autres.

D'autres pays tirent leur force d'une unité parfaite: de langue, de croyance, d'idéologie, de forte centralisation politique. L'histoire a fait la Suisse, bien davantage, une coalition d'individualités différentes, de résistances particulières qui se regroupent, par solidarité délibérée,

pour leur bien commun, contre les empiétements du dehors, parfois aussi contre les empiétements et les centralisations du dedans qui feraient fi des réalités cantonales.

La cohérence et la cohésion de ces diversités, de ces résistances impliquent un effort constamment renouvelé de compréhension mutuelle et de concertation, une volonté permanente de consensus. Consensus de sécurité sociale, dans une recherche d'équité qui ne compromette pas la capacité compétitive de l'économie. Concertation de partenaires sociaux, obstinés à leurs droits mais pragmatiquement conscients de leur intérêt commun. Consensus politique soucieux moins du compromis incolore au plus petit dénominateur commun que du respect des règles du jeu démocratique et des décisions populaires.

Cette cohésion de résistances particulières n'est pas une donnée providentielle. Elle est une construction permanente de volonté. Elle requiert — plus que dans un Etat d'unité — notre responsabilité, notre engagement au-delà de nos prestations quotidiennes.

Je sais que l'exercice de la responsabilité, impliquant la fermeté dans vos commandements, dans vos charges diverses comme dans les nôtres, est — dans les conditions d'aujourd'hui — un exercice ardu, exigeant, dur, ingrat.

Mais un exercice nécessaire si nous voulons rester nous-mêmes et si, comme le dit Denis de Rougemont, nous ne nous demandons pas tant ce qui va nous arriver mais ce que nous avons à faire.
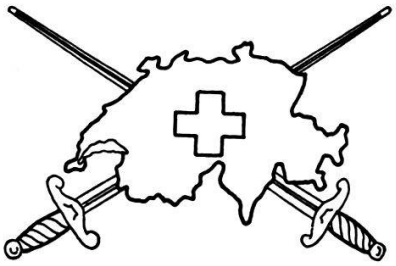
«La démocratie et la liberté, dit encore André Fontaine dans son *Dernier Quart de Siècle*, sont aussi fragiles que rares. Elles sont à la merci du premier viol. Elles ne seront sauvées que s'il se trouve assez de démocrates pour en mesurer le prix et pour accepter de le payer.»